



**Commune de
RIVES-D'AUTISE
Nieul sur l'Autise et Oulmes**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2019**

LOTISSEMENT LES ECLUZIS – REVISION DES PRIX ET CONDITIONS DE VENTE : Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente des 13 parcelles restantes de ce lotissement détaillées ci-dessus, comme suit :

Prix de vente au m² (TVA sur marge incluse) : 36 €

SYDEV – ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « L'ACHEMINIEMENT ET LA FOURNITURE D'ELECTRICITE » : Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a délibéré et décide de l'adhésion de RIVES-D'AUTISE au groupement de commande pour l'acheminement et la fourniture d'électricité pour une durée illimitée, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement jointe en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération, décide du remboursement des frais de gestion exposés par le coordonnateur conformément aux dispositions de la convention et imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant, s'engage à exécuter avec la ou les entreprises retenue(s) les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents et s'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire préalablement au budget

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE : Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport d'activité 2018 de la CCVSA.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE VENDEE EAU : Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport d'activité 2018 de Vendée Eau.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SYDEV : Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport d'activité 2018 du SYDEV.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018 de Nieul-sur-l'Autise et d'Oulmes : Après présentation de ces rapports, le conseil municipal adopte les rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018, décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, décide de mettre en ligne les rapports et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr et décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr

